

CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE | BOULEVARD D'AVROY, 86 | 4000 LIÈGE  
N°76 | TRIMESTRIEL | JANVIER-FÉVRIER-MARS 2012 | N° D'AGRÉATION : P201200 | BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

# SALUT & FRATERNITE

Vers une école  
de l'égalité

Libres, ensemble







Par **Hervé Persain**, Président du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

## SOMMAIRE



# 4

**L'école** doit être gratuite, mixte et unique

Par **Pierre Galand**

**Une école** pour lutter contre les inégalités

Par **Bernard De Vos**



# 6



# 7

**La mixité sociale**, un enjeu fondamental ?

Par **Marc Demeuse**

**Enseignant(e)** : un métier de plus en plus déserté

Par **Pascal Chardonne**



# 8



# 9

**Vers l'égalité** entre les réseaux d'enseignement

Par **Guy Vlaeminck**

**Webradio** : un outil d'insertion

Par **Frédéric Delsemme**



# 10



# 12

**La laïcité** en actions

**Opinions**  
Pétitions  
Interpellations



# 14

## IMAGINER L'ÉCOLE

*Tout comme le dit Stéphane Hessel, il y a de quoi s'indigner de notre enseignement. Il constitue en effet le premier outil (devrais-je dire la première arme ?) de fracture sociale, au service de la frange de la population qui a le pouvoir d'empêcher le renversement de cette dynamique infernale. L'enseignement ne fait donc pas que reproduire les inégalités, il les crée purement et simplement, n'ayons pas peur des mots. Même si des enseignants tentent bien d'inverser la vapeur, le système renforce le fossé qui sépare les plus riches et les plus instruits des plus pauvres et de ceux qui devraient au contraire bénéficier de ces discriminations positives qu'on évoque sans pouvoir réellement leur donner tout leur effet.*

*Nombreux sont les obstacles à ce changement que le monde de l'éducation (pour une part en tout cas), que le pouvoir politique (réellement démocratique), que les mouvements citoyens (qui militent pour les valeurs d'égalité et de fraternité) appellent de leurs vœux. Or on sait combien les vœux, que l'on s'échange traditionnellement et si aisément en cette période, restent trop souvent pieux. Espérer n'est d'aucune utilité pour changer le monde, pour faire évoluer les sociétés. Seules les décisions politiques courageuses et concrètes peuvent transformer les situations inacceptables, faire respecter des principes évidents pour*

*permettre au plus grand nombre de saisir sa chance de mener une existence digne et de contribuer à construire une société de mieux-être. Un exemple ? Depuis quand clame-t-on que l'enseignement doit être gratuit et non discriminant ? Qu'attend-on pour rendre ce principe obligatoire et incontournable ? Pour rencontrer ainsi les objectifs et les conditions de service public, qui doivent caractériser notre enseignement ? Afin de ne pas le laisser en pâture à ceux qui désirent formater les jeunes en fonction des besoins industriels et non pour élever les élèves et les étudiants, les éduquer à la place de citoyen qu'ils devront occuper dans le monde.*

→ Nous en appelons à l'indignation des citoyens, à l'engagement des mouvements d'éducation permanente, à la prise de responsabilité du monde politique.

*Le Centre d'Action Laïque, et la régionale de Liège en particulier, ont choisi de privilégier le thème de l'école dans leurs campagnes à venir, de développer des ateliers de soutien à la réussite, de mener des actions de sensibilisation et de mobilisation durant les prochains mois et les prochaines années, quitte à remettre en question de lourdes résistances issues de notre histoire philosophique belge qui laisse encore tant de traces, de séquelles dans notre modèle de société. Le pacte scolaire a plus d'un demi-siècle. Comment peut-on encore le défendre ? Chacun a conscience de ses conséquences néfastes, de son caractère désuet, des coûts prohibitifs qu'il entraîne, de ses effets dévastateurs sur le projet pédagogique de notre pays par une polarisation caricaturale et irresponsable dans une société qui ne s'est pas encore libérée, loin de là, des chaînes de l'Église.*



Salut & Fraternité, périodique trimestriel, est édité par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, asbl.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs  
Éditeur responsable Hervé Persain, Président, Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège

Comité de rédaction Dorothy Bocken, Céline Gérard, Arnaud Leblanc, Isabelle Leplat, Stéphane Wintgens

Secrétariat de rédaction Isabelle Leplat

Photos Centre d'Action Laïque de la Province de Liège - Reporters.be - Flickr.com

Avec la collaboration de Pascal Chardonne, Christophe Corthouts, Frédéric Delsemme, Marc Demeuse, Robert Deschamps, Bernard De Vos, Pierre Galand, Jean-Pierre Kerckhofs, Arnaud Leblanc, Joëlle Mammo Zagarella, Gerardine Nutile, Roland Remacle, Philippe Schmetz, Guy Vlaeminck.

Direction Jacques Smits - Direction adjointe Philippe Evrard

Publicité Karin Walravens - 04 232 70 06

Administration Pascale Beuken, Pascale Riga, Valérie Runfola

Logistique Henri Nélisse, Farhang Rostaeci

Création de la maquette Knok Design - Impression AZ Print

Mise en page Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

© 2015 Tous droits réservés. Sauf illustration avec indication contraire, contenu sous licence Creative Commons, utilisation non commerciale et citation de la source. Les illustrations sans crédit sont du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Tirage 6 000 exemplaires - Envoi gratuit sur demande

Vous souhaitez aider Salut & Fraternité ? Versez une contribution sur le compte BE48 0682 1400 1427

**LE CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE REMERCIE SES PARTENAIRES** : La Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, la Présidence du Gouvernement wallon, le Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports et le Ministre de l'Économie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles du Gouvernement wallon, la Province de Liège, Liège Province Culture, Liège Province Jeunesse, les Villes de Liège, Seraing et Waremme.







Heureux hasard du calendrier : le premier numéro de la nouvelle mouture de Salut & Fraternité est consacré à l'école. Ce thème nous tient particulièrement à cœur : l'école est en effet un moyen prodigieux de favoriser l'émancipation des individus et de donner aux enfants les outils pour devenir des citoyens libres et solidaires armés de leur libre examen.

## VERS UNE ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ

Malheureusement, notre système scolaire reproduit et encourage un système d'inégalités criantes. Salut & Fraternité s'attellera ici à dresser un tour d'horizon de la question tout en ébauchant quelques pistes de réflexion. Pour rêver la vie, avec l'école.





Entretien avec **Pierre Galand**, Président du Centre d'Action Laïque  
Propos recueillis par **Arnaud Leblanc**

# L'ÉCOLE DOIT ÊTRE GRATUITE, MIXTE ET... UNIQUE

**Salut & Fraternité : Pourquoi le Centre d'Action Laïque a-t-il mis sur pied une campagne d'éducation permanente sur l'école ?**

**Pierre Galand :** Je commencerai par rappeler au préalable que l'éducation est une préoccupation laïque par excellence : c'est un moyen de créer des esprits plus libres et plus capables de se gérer eux-mêmes, grâce à un enseignement pour toutes et tous... et de qualité ! Quand je suis arrivé au Centre d'Action Laïque, je me suis rendu compte qu'il y avait une multitude d'actions concernant l'enseignement mais qu'il manquait une vision commune. Cette campagne vise d'abord à définir les aspirations des laïques en la matière. Il s'agit également de rêver l'école pour les générations à venir. Un certain nombre de questions cruciales méritent qu'on s'y attarde enfin. L'Histoire de la Belgique a donné naissance à une structure particulière de l'enseignement public : il relève soit de la Communauté française, soit de la Pro-

vince, soit du pouvoir communal. À côté existe un enseignement dit « libre » qui est confessionnel, à grande majorité catholique. Or, les dépenses concernant l'enseignement sont énormes mais, de ce fait, tellement éparpillées !

De plus, les études PISA témoignent d'une grande iniquité entre différents groupes sociaux au sein de l'école, selon les moyens ou le niveau d'éducation des parents. L'école est obligatoire pour tous les enfants en âge scolaire et elle doit être gratuite. Mais, pour beaucoup de familles, son coût réel constitue une part importante du budget, ce qui pose problème à certaines d'entre elles. Du côté des parents, il est de plus en plus compliqué d'être associé au projet pédagogique d'une école. Par ailleurs, les statistiques montrent que 35 à 45% des enseignants quittent le métier dans les 5 premières années d'exercice pour un emploi plus satisfaisant et plus rémunérateur. Enfin, l'école, qui devrait aider les jeunes à devenir des citoyens,

devient un lieu de formatage pour répondre à la pression sociale. Nous devons donc absolument réinventer l'école du XXI<sup>e</sup> siècle, et nous avons suffisamment de matière grise au sein du mouvement laïque pour le faire !

**S&F : En quoi consiste cette campagne ?**

**P.G. :** Cette campagne a pour but de sensibiliser les différents milieux mais aussi de donner envie à tous les acteurs, à savoir les élèves, les parents, les enseignants et les décideurs politiques, de participer activement à ce projet. Nous avons donc mis en place un site internet ([www.lecolegale.be](http://www.lecolegale.be)) qui leur permet d'intervenir. Nous mettrons également à disposition des outils nécessaires pour nourrir les réflexions sur divers aspects de la question de façon à ce que chaque acteur puisse exploiter son potentiel. Avec, pour défi majeur, que l'école redevienne ouverte et égale pour tous.

**S&F : Quelles sont les 3 priorités du CAL pour lutter contre les inégalités à l'école ?**

**P.G. :** Il faut une école qui favorise la mixité sociale et qui soit réellement gratuite pour tous. Il faut aussi dépasser le Pacte scolaire pour réaliser la fusion des réseaux. Celle-ci s'adresse à l'ensemble de l'enseignement public mais aussi au réseau confessionnel catholique. Il est temps d'endiguer cette communautarisation insupportable qu'il a mise en place, ainsi que les arguments sur une prétendue meilleure qualité du réseau libre subventionné. Enfin, il est urgent de trouver des alternatives au redoublement, qui, comme cela a été démontré, est inadapté. D'autant plus que c'est souvent l'enfant le plus faible ou qui provient des milieux les plus défavorisés qui en est davantage victime.

**S&F : Comment faire pour remettre en question le Pacte Scolaire ? Quelles pistes existent ?**

**P.G. :** Dans la société actuelle, le merchandising prend de plus en plus d'importance : tout doit pouvoir se vendre, que ce soit la santé, l'enseignement, ou même n'importe quel service à la population. Moi je crois à ces missions de service public : il est de la responsabilité de l'État d'assurer à tous les jeunes de manière égale un accès au Savoir. Or, le système pervers qui existe aujourd'hui dépend du Pacte Scolaire... un équilibre politique créé voici 50 ans, lorsque l'Église catholique était encore omnipotente et que l'État CVP dirigeait le pays ! Aujourd'hui, les États, dont le nôtre, ont des moyens budgétaires de plus en

L'éducation contribue au processus d'émancipation



© Reporters - Photomastop - 2011

plus limités et soumis à des règles qui viennent de la Commission européenne.

Je pense donc qu'avoir tous ces réseaux, c'est un luxe qui est tout à fait dépassé. Or, dans chacun d'eux, il y a des gens qui réfléchissent et qui mettent en place des expériences pour améliorer l'enseignement. Il ne faut surtout pas rejeter tout ce qui peut se penser dans l'enseignement catholique ! C'est par la mise en œuvre d'un système de réflexions avec des ressources de tous bords qu'on va pouvoir repenser l'enseignement, et ensuite créer un mouvement d'adhésion chez les citoyens, les enseignants, le politique. C'est un long parcours mais c'est passionnant de pouvoir s'imaginer qu'on est encore capable d'aborder

## → Nous devons absolument réinventer l'école du XXI<sup>e</sup> siècle, et nous avons suffisamment de matière grise au sein du mouvement laïque pour le faire !

des changements qui aillent dans le sens du progrès sociétal.

Finalement, une des valeurs laïques fondamentales est la solidarité. Aujourd'hui, l'antithèse de cette vision est d'imaginer une société qui fait, promeut et profile un enseignement gratuit de bas niveau à côté d'un enseignement de qualité pour ceux qui peuvent payer. Beaucoup d'enseignants seraient passionnés de pouvoir entreprendre le

débat pour l'améliorer. Ils seraient heureux de montrer qu'ils et elles sont des acteurs capables de créer un système éducatif qui promeut la solidarité. C'est la capacité que nous avons, dès l'école, de transformer le rapport du fort au faible et le remplacer par des logiques de solidarité, de citoyenneté, en bref, de civisme. ■■■

www.lecolegale.be



En 2012,  
devenez membre



## Engagez-vous pour la démocratie et bénéficiez d'une série d'avantages :

- ▼ Accès libre à la médiathèque
- ▼ Abonnement à la revue Aide-Mémoire (4 numéros par an)
- ▼ Réception régulière de la lettre d'information électronique
- ▼ Réduction de 10% sur tous les outils, activités et articles disponibles à la vente
- ▼ Entrée gratuite et permanente au parcours symbolique (qui évoque l'itinéraire des déportés dans le système concentrationnaire nazi)
- ▼ Un ouvrage gratuit de la collection « Jours de guerre » (selon stock disponible)
- ▼ Un pin's Triangle rouge
- ▼ Des invitations privilégiées à nos activités,...

[www.territoires-memoire.be/membrariat](http://www.territoires-memoire.be/membrariat)



### Cotisations annuelles

- ▼ 10€ par an (soit moins de 0,85 cents/mois)
- ▼ 2,50€ pour les étudiants
- ▼ 12€ pour l'étranger

Numéro de compte : BE14 0682 4315 5583 Mention : Cotisation 2012







Par **Bernard De Vos**, Délégué général aux Droits de l'Enfant

# UNE ÉCOLE POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

**E**n 2009, mon institution avait produit un rapport thématique consacré aux incidences et conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles, à partir de la parole de bénéficiaires d'une aide sociale dans cinq arrondissements.

Ceux-ci montraient, exemples à l'appui, que la pauvreté porte atteinte aux Droits de l'enfant dans de nombreux secteurs de la vie en société, et d'abord à l'école. Les critiques portent essentiellement sur le coût de l'enseignement pour les familles, sur la stigmatisation des enfants issus de milieux précarisés et sur leur relégation vers des filières d'enseignement imposées ou non

adéquates. Ces enfants font ainsi très tôt l'apprentissage de la disqualification, qu'ils intègrent alors pour la suite de leur parcours de vie, même à l'âge adulte.

Dans cet esprit, ma priorité est que l'école, dès la maternelle, constitue un lieu de vie et d'apprentissage qui soit un service public de qualité pour toutes et tous, sans distinction culturelle, philosophique, religieuse, sociale, économique ou financière. Une institution qui mette chaque enfant à égalité dans son parcours vers l'âge adulte et qui accueille chaque famille dans la dignité.

Pour ce faire, il me semble essentiel de rappeler cinq principes fondamentaux : l'école doit jouer un rôle moteur dans la lutte contre les inégalités, être effectivement gratuite, créer du lien et de la solidarité en s'ouvrant au monde et d'abord au quartier dans lequel elle s'inscrit et veiller à établir un véritable partenariat éducatif avec les parents.

La mise en œuvre de ces principes nécessite l'ouverture de nombreux chantiers, dont notamment : la refonte de l'enseignement maternel pour qu'il puisse jouer son rôle d'émancipation sociale, la fin des exclusions d'élèves au sein du fondamental, une offre adéquate de remédiation immédiate, un aménagement du temps de travail des enseignants qui tienne compte des collaborations indispensables avec les autres acteurs de l'éducation, une meilleure intégration de l'école dans les quartiers.

En outre, deux domaines se doivent d'être abordés prioritairement : la gratuité de l'enseignement et la formation des enseignants.

En vue d'établir une véritable gratuité, diverses mesures doivent être rapidement mises en application : le contrôle de l'application effective des réglementations et circulaires relatives aux coûts scolaires, la gratuité des activités d'ouverture de l'école (culture, sports, classes de dépaysement...), l'exclusion de toute intervention directe ou indirecte de l'enfant dans le système de paiement, l'interdiction de la publicité des personnes en défaut de paiement.

La gratuité doit aussi concerner des secteurs considérés comme périphériques à l'éducation des enfants et qui participent à la discrimination dont sont victimes les publics précarisés. Il s'agit notamment des repas, des garderies scolaires ou des coûts de santé liés à l'apprentissage (logopédie, psychomotricité...) et ceux qui relèvent

→ **Les attentes des familles pauvres vis-à-vis de l'école restent très grandes malgré les rapports parfois conflictuels qu'elles entretiennent. Les élèves et leurs parents demandent de pouvoir rencontrer des enseignants qui les soutiennent.**

d'impératifs de santé publique (traitements antipoux...).

Au niveau de la formation, il est indispensable qu'un enseignant puisse faire le lien entre les comportements et les difficultés d'apprentissage d'un enfant et la réalité sociale de celui-ci. Un tel objectif ne peut être atteint qu'en améliorant la formation initiale et continuée des professeurs pour y inclure les pratiques de pédagogie active et différenciée ainsi que des apprentissages forts en termes sociologiques.

Les attentes des familles pauvres vis-à-vis de l'école restent très grandes malgré les rapports parfois conflictuels qu'elles entretiennent. Les élèves et leurs parents demandent de pouvoir rencontrer des enseignants qui les soutiennent.

Ces quelques priorités ouvrent un chantier décisif pour l'avenir, avec l'application du Décret « Missions », un texte remarquable dont la lettre n'est, en grande partie, malheureusement pas respectée aujourd'hui. Les lieux d'accueil de la petite enfance, l'école maternelle et primaire peuvent et doivent jouer un rôle moteur dans la lutte contre les inégalités sociales. Le décrochage scolaire ou la délinquance ne sont, souvent, que les conséquences des rendez-vous manqués dès la naissance. Les mesures proposées peuvent contribuer rapidement à obtenir des résultats dont les conséquences positives se feront sentir partout et pour tous, puisqu'en aidant les plus faibles, c'est toute la collectivité qui progressera.

\*\*\*

Les activités d'ouverture de l'école, telles que le sport, doivent absolument être gratuites



© © © Flickr.com - Mike Riversdale - 2011



Par **Marc Demeuse**, Institut d'Administration scolaire - Université de Mons

# LA MIXITÉ SOCIALE, UN ENJEU FONDAMENTAL ?

Lors des discussions autour des trois décrets sur la régulation des inscriptions au premier degré de l'enseignement secondaire portés successivement par les ministres Arena, Dupont et Simonet, la mixité sociale a été très largement évoquée (y compris dans le titre du second décret).

Si on néglige les interventions franchement hostiles à toute forme de mixité sociale, les oppositions à ces décrets peuvent se répartir en deux catégories principales. La première regroupe les « sceptiques » : l'objectif est louable (lutter contre les inégalités sociales), mais les moyens (l'instauration d'une plus grande mixité sociale ne permet pas nécessairement d'atteindre cet objectif). Dans la seconde catégorie, ce sont plutôt les « fatalistes » que l'on retrouve : il y a toujours eu des inégalités sociales et l'école est le reflet de la société... on ne peut rendre l'école plus juste sans changer d'abord la société. Malheureusement, l'analyse de la situation des tenants de ces deux positions conduit assez rapidement, pour une majorité d'entre eux, à se rendre compte que le statu quo est loin de leur être défavorable.

→ **En ce qui concerne la mixité sociale comme moyen, il peut montrer que celle-ci n'est pas un handicap, contrairement au modèle que certains colportent sur la base de raisonnements simplistes et intéressés, leur permettant de bénéficier d'un financement public, tout en restant « entre gens de bonne compagnie ».**



© © © Flickr.com - Manges - 2011

C'est l'idée même de liberté qui est en fait au cœur du débat pour les opposants aux décrets : celle-ci doit primer sur toute autre valeur et la régulation du système éducatif doit donc être proscrite car elle limite cette liberté. Le fameux slogan « la mixité sociale ne se décrète pas » sert alors d'argument, comme si la mixité sociale pouvait mieux se réaliser dans notre système par la seule volonté des acteurs (on se prend alors à entendre en écho les réflexions des banquiers sur la régulation des marchés : « faites-nous confiance, nous avons des codes d'éthiques... »). Par contre, très peu de débats ont eu lieu autour des décrets organisant l'encadrement différencié ou instaurant les discriminations positives, en dehors d'un épisode récent, baptisé « décret Robin des Bois », comme si le fait d'un peu mieux financer les écoles qui scolarisent massivement des publics particulièrement défavorisés permettait de s'affranchir de l'existence d'écoles ghettos.

Notre système est l'un des moins régulés... et l'un de ceux où la mixité sociale est la plus faible des pays industrialisés. L'organisation de l'école en quasi-marché scolaire, comme c'est le cas chez nous, ne conduit pas naturellement à la mixité, mais à la ségrégation. Celle-ci peut être définie comme la « traduction de différences sociales dans l'espace. Elle se manifeste dès que des individus, classés par la société dans des catégories sociales distinctes, dotées d'une valorisation sociale différenciée, se trouvent séparés dans l'espace et sont ainsi amenés à peu se côtoyer »<sup>1</sup>.

La mixité sociale à l'école où l'on apprend des connaissances, mais aussi à construire sa personnalité et sa manière d'être avec d'autres, est à la fois un objectif (vivre ensemble et faire société) et un moyen (améliorer les apprentissages de tous en évitant la relégation de certains). Par rapport à l'objectif, le chercheur en éducation n'est pas beaucoup mieux armé que tout autre citoyen, il ne lui appartient pas de définir la société dans laquelle nous souhaitons vivre, mais il peut souligner les incohérences entre certaines déclarations et les faits observés. En ce qui concerne la mixité sociale comme moyen, il peut montrer que celle-ci n'est pas un handicap, contrairement au modèle que certains colportent sur la base de raisonnements simplistes et intéressés, leur permettant de bénéficier d'un financement public, tout en restant « entre gens de bonne compagnie ». La mixité sociale ne nuit pourtant pas aux mieux nantis alors qu'elle profite aux autres.

Malheureusement, il ne suffit pas de rendre davantage mixtes les écoles socialement très sélectives si celles-ci ne modifient pas leurs pratiques, y compris avec les élèves socialement favorisés... C'est sans doute là que réside le défi !

<sup>1</sup> Delvaux, B. (2005). Ségrégation scolaire dans un contexte de libre choix et de ségrégation résidentielle. In M. Demeuse, A. Baye, M.H. Straeten, J. Nicaise, A. Matoul (eds). (2005). Vers une école juste et efficace. 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation. Bruxelles : De Boeck Université, collection "Économie, Société, Région".





Par **Pascal Chardome**, Président de la CGSP ENSEIGNEMENT

# ENSEIGNANT(E) : UN MÉTIER DE PLUS EN PLUS DÉSERTÉ

**C**haque année, l'ONEM (région wallonne) et ACTIRIS (région bruxelloises) publient la liste des professions pour lesquelles il existe une pénurie significative de main-d'œuvre. En ce qui concerne les fonctions enseignantes, la liste est impressionnante et s'allonge chaque année.

Cette situation alarmante risque d'amener à terme des zones de non droit à l'enseignement, notamment à Bruxelles où l'explosion démographique nécessiterait d'augmenter de 50 % le nombre d'écoles et donc de recruter toujours plus d'enseignants.

## Une pénurie inquiétante

Les causes de cette pénurie sont multiples. Tout d'abord, trop peu de jeunes se destinent au métier, et quand ils le font, il s'agit souvent d'un deuxième ou troisième choix (on constate de 2005 à 2008 une baisse de 6.1% du nombre d'étudiants fréquentant des filières de formation initiale des enseignants). Par ailleurs, plus de 40% d'entre eux quittent la profession avant de l'avoir exercée durant 5 ans. Beaucoup d'entre eux déclarent avoir rencontré des problèmes d'insertion professionnelle et estiment leur formation insuffisante

Enfin, la moyenne d'âge des enseignants augmente : elle a en effet progressé de 2 ans au niveau fondamental ordinaire (39 ans), de 3 ans au niveau secondaire ordinaire (43 ans) et d'un an dans l'enseignement spécialisé (41 ans). Nombreux sont les enseignants qui, usés physiquement et/ou mentalement, quittent le métier prématurément parce qu'ils sont reconnus inaptes à l'exercice de la profession ou qu'ils sollicitent des mesures d'aménagement de fin de carrière (DPPR).

Toutes les écoles sont confrontées aux problèmes liés à cette pénurie, mais principalement celles accueillant des publics défavorisés et réputées « difficiles » pour les enseignants. Cela a pour conséquence de renforcer les dualités au sein d'un système éducatif déjà montré du doigt dans

les enquêtes PISA comme le champion des inégalités scolaires.

Ce sont ces élèves nécessitant pourtant un suivi important, une pédagogie adaptée, un encadrement différencié qui ont en conséquence le plus à souffrir des effets néfastes de la pénurie : enseignants non remplacés lors d'absence de

peu les enseignants diplômés, ces écoles doivent souvent recourir à l'engagement d'enseignants dépourvus de formation pédagogique initiale.

Ce n'est donc pas un hasard si ce sont ces établissements scolaires qui sont essentiellement confrontés à un taux important d'abandons prématurés du métier.

➔ **Le vrai courage politique consisterait à s'attaquer au problème à sa base, c'est-à-dire à rendre à nouveau la fonction enseignante attrayante pour les jeunes diplômés, tout en évitant qu'ils ne la quittent désabusés voire dégoûtés après quelques années.**

courte ou de moyenne durée et donc classes ou études surpeuplées, encadrement assuré par des enseignants débutants, dénués d'expérience, insuffisamment formés pour rencontrer les exigences de ce public scolaire et ne bénéficiant que trop rarement d'un accompagnement par des professeurs plus expérimentés. De plus, attirant

## Des pistes de solution

Pour lutter efficacement contre cette pénurie, le Gouvernement a défini 5 axes pour atteindre cet objectif dans sa Déclaration de Politique Communautaire 2009-2014 : améliorer l'image du métier d'enseignant par des campagnes de sensibilisation, soutenir les jeunes enseignants, améliorer et simplifier les statuts des acteurs de l'enseignement, faciliter les remplacements de courte durée et dynamiser la carrière enseignante. Or, à ce jour, aucune de ces belles intentions n'a été finalisée par des mesures concrètes.

Le vrai courage politique consisterait à s'attaquer au problème à sa base, c'est-à-dire à rendre à nouveau la fonction enseignante attrayante pour les jeunes diplômés, tout en évitant qu'ils ne la quittent désabusés voire dégoûtés après quelques années. Pour atteindre ces objectifs, il conviendrait d'instaurer rapidement une réforme de la formation initiale et continue des enseignants afin qu'ils soient mieux armés face aux exigences et aux difficultés du métier, tout en amenant une revalorisation sociétale et pécuniaire de la profession. Il serait également capital d'accompagner les enseignants débutants, en les confiant par exemple à des professeurs expérimentés sous forme de tutorat ou de co-titulariat et offrir ainsi une alternative à la DPPR à ceux qui le souhaitent mais aussi de prévoir un renforcement du dispositif d'encadrement différencié permettant aux enseignants des écoles « défavorisées » d'être secondés dans leurs missions par des membres du personnel enseignant, éducateur, paramédical ou social. ■■■



© Reporters - Claire Deprez - 2011





Entretien avec **Guy Vlaeminck**, propos recueillis par **Arnaud Leblanc**

# VERS UNE FUSION DES RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT

**G**uy Vlaeminck a été président de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente. Il s'est attelé à la défense de l'enseignement public, de sa neutralité et de la nécessité de faire de l'enseignement un outil d'émancipation pour chaque individu. Dans ce cadre, il a ardemment défendu l'idée de la fusion des réseaux d'enseignement en Belgique.

**Salut & Fraternité : En quoi la fusion des réseaux va-t-elle contribuer à combattre les inégalités à l'école ?**

**Guy Vlaeminck :** Le principe premier de l'organisation de notre système scolaire en Belgique repose sur la liberté d'enseigner. Celle-ci est beaucoup plus canalisée aujourd'hui qu'en 1830 mais elle constitue toujours le principe élémentaire de notre enseignement. Qui dit liberté dit évidemment possibilité d'une action pédagogique orientée, transmission d'un certain nombre de valeurs particulières et aussi choix des élèves. Ces caractéristiques marquent encore notre système actuel.

Tout cela crée d'abord une multiplication des pouvoirs organisateurs. Mais cela signifie aussi une extraordinaire concurrence entre eux, qui entraîne le besoin d'images de marque. C'est ainsi que, progressivement, dans l'enseignement libre, le travail a été orienté soit vers la préparation des élites à des études supérieures, soit, au contraire à la récupération des largués du système. Ce système est donc inégalitaire, essentiellement du fait d'une très grande liberté accordée, jusqu'à la fin du siècle dernier, à l'enseignement libre.

**S&F : En quoi la fusion des réseaux pourra amener un changement à ce niveau là ?**

**G.V. :** Pour l'instant, nous fonctionnons au travers d'un article de la Constitution, tel qu'il a été rédigé en 1989, à propos du principe de l'égalité (§4 de l'article 24 de la Constitution : égalité des élèves, des étudiants, des parents, des enseignants, des établissements scolaires). Compte tenu du poids de l'Histoire, cette égalité est essentiellement une égalité de droits, beaucoup plus qu'une égalité de



© 2011 Flickr.com - Woodleywanderworks - 2011

L'enseignement en Belgique peut-il encore se permettre une cacophonie entre ses pouvoirs organisateurs ?

devoirs. L'enseignement libre y a surtout vu une possibilité d'être subventionné au même titre que l'enseignement officiel. Mais ils n'en acceptent pas pour autant les mêmes contraintes...

À partir du moment où la Loi pourra avoir une action plus importante, plus contraignante, sur l'ensemble des pouvoirs organisateurs, nous pourrions réfléchir à des systèmes beaucoup plus égalitaires. Il ne s'agit pas, pour autant, de renforcer une réglementation tatillonne mais de procéder à une meilleure répartition des compétences et des responsabilités entre les divers niveaux de pouvoir. C'est là qu'une meilleure réflexion, une meilleure redistribution des moyens permettra d'avoir une plus grande unité à la fois dans les résultats et dans les moyens qui sont déployés.

**S&F : Si on se met dans la peau du mandataire politique qui souhaite arriver à la fusion des réseaux, quelle serait la voie à emprunter pour y arriver ?**

**G.V. :** C'est délicat évidemment. Ce n'est pas par un coup de baguette magique qu'on va y arriver. La liberté d'enseignement est inscrite dans la Constitution, on ne va pas la faire disparaître du jour au lendemain. Mais on voit très bien aujourd'hui que, contrairement à la situation de 1830 quand la Constitution a été écrite, la toute grande majorité des écoles sont financées par

l'État et soumises à la Loi. C'est donc par cette dernière que les réseaux scolaires devront se rapprocher dans leurs modes de fonctionnement pour arriver à des différences si infimes qu'elles ne justifieront plus différentes structures.

Le dernier décret « neutralité » prévoit que tout enseignant qui sort de l'enseignement confessionnel et qui voudrait travailler dans l'officiel doit suivre une formation de 20h. Cela signifie qu'on est prêt à reconnaître que cet enseignement orienté ne convient pas à tout le monde. Il faudra sans doute passer par ce genre de petites étapes pour arriver à faire comprendre que nous sommes tous devant les mêmes problèmes, qu'il est grand temps de travailler ensemble et de renforcer la cohérence de notre système éducatif.

Lors des quelques débats que j'ai eu à propos d'une réunification des réseaux avec des responsables de l'enseignement catholique, la particularité du message évangélique passe au second plan. Leur défense est essentiellement de dire « nous avons un réseau de qualité et d'écoles de qualité », « nos résultats sont supérieurs aux vôtres », « on redouble moins dans nos écoles que dans les vôtres ». Là, il y a quelque chose qui ne va pas ! Si on arrive à trouver des moyens d'avoir un enseignement plus efficace, je ne vois pas pourquoi cela devrait profiter à un réseau et pas à un autre. C'est là qu'il y a inégalité et iniquité. ■■■



Fédérée au Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, L'asbl « Le Monde des Possibles » est une association qui a notamment pour but d'accueillir les personnes primo-arrivantes et d'œuvrer au respect de leurs droits, de donner à toute personne en situation d'exil un accompagnement social, de sensibiliser l'opinion publique à l'accueil des étrangers et de combattre toutes les formes de racisme et de discrimination... Elle s'occupe également d'enseigner le français langue étrangère et l'informatique.

# → LA LAÏCITÉ EN ACTIONS DES ASSOCIATIONS EN MOUVEMENT

Parmi ses concrétisations, « Le Monde des Possibles » a déjà développé une webradio au sein de l'école primaire de Basse-Wez. Rebondissant sur le succès rencontré par ce projet et profitant de l'appel à initiative lancé cet été par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, l'association propose de créer et de faire vivre une webradio et un medialog mais en travaillant cette fois avec une vingtaine de jeunes adolescents d'origine étrangère du quartier du Longdoz, à Liège, et dont les parents sont reconnus réfugiés ou en cours de demande d'asile. En offrant cet outil d'expression, l'association souhaite principalement permettre aux élèves ne maîtrisant pas toujours correctement la langue française de progresser à l'oral et d'atteindre les objectifs du socle commun des compétences défini par la Fédération Wallonie-Bruxelles en les plaçant dans une position d'acteur de leurs apprentissages.

Nous avons rencontré Frédéric Delsemme, animateur du projet Webradio au sein de l'association « Le Monde des Possibles ».

## UNE WEBRADIO POUR APPRENDRE À MAÎTRISER LE FRANÇAIS



# WEBRADIO : UN OUTIL D'INSERTION

## Salut & Fraternité : D'où vient l'idée de la webradio ? Comment s'est-elle mise en place ?

**Frédéric Delsemme :** Nous sommes totalement convaincus de l'utilité pédagogique d'un outil comme la webradio en contexte scolaire. Quand j'ai été chargé de mettre ce projet sur pied, j'ai rapidement pensé au travail de Jacques Duez, professeur de morale et réalisateur, qui filmait ses échanges avec ses élèves, et entre ceux-ci, suscitant ainsi discussions, débats et réflexions. À l'époque, j'étais vraiment touché par son travail. J'ai donc proposé de partir sur l'idée d'ateliers philosophiques à l'école communale Basse-Wez (à Liège NDLR), qui avait déjà manifesté son intérêt pour que nous réalisions une activité au sein de leur établissement. Au mois d'avril 2011, nous avons donc entamé ces ateliers philosophiques avec 27 élèves issus des classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires. Je précise que nous travaillons avec beaucoup de primo-arrivants : parmi ces 27 élèves, il y a 20 nationalités différentes, ce qui implique que certains enfants ne parlent pas correctement le français. Nous avons créé, par le jeu, des groupes hétérogènes, et les enfants ont très vite accroché au projet. Étant issu du secteur audiovisuel et culturel, je suis donc arrivé avec cet environnement sonore qui nous entoure, avec l'idée de le découvrir et de le remplir par des choses importantes. Cette démarche amène les enfants à prendre conscience que le micro, le « bâton de parole », sert à dire des choses importantes. Les enfants ont ensuite commencé, par le biais d'activités diverses, à pratiquer l'interview : le bâton de parole qu'ils avaient au départ pour eux pouvait être tendu vers quelqu'un d'autre.

## S&F : Quels résultats avez-vous obtenus ?

**F.D. :** En fin d'année scolaire, nous avons constaté que tous les objectifs que nous nous étions fixés étaient atteints. Les enfants ont exprimé l'importance qu'ils donnaient à la pensée, à la réflexion sur des sujets donnés, sur des échanges, sur le bien-être que cela leur procurait. La timidité de certains enfants s'était effacée et des contacts s'étaient établis entre eux. Dès la fin de l'année passée, ils ont développés un « esprit d'entreprise ». Par exemple, dernièrement une gamine est arrivée avec des livres. Elle les a distribués et a ensuite expliqué à ses camarades pourquoi elle aimait la lecture, pourquoi c'était important de lire... Je leur laisse maintenant la possibilité de parler de tout ce dont ils ont envie. Nous avons déjà abordé la mort (sans que ce soit quelque chose de dramatique...) mais aussi la mode, l'écologie, la nature, la musique... Cette année,

nous pratiquons davantage la réécoute des enregistrements avec l'aide d'une enseignante, dans le but d'arriver à une certaine autoévaluation. Nous avons aussi établi des règles parmi lesquelles on laisse la possibilité aux enfants de ne pas diffuser des sujets abordés au sein du groupe s'ils n'en ont pas envie. Il s'agit là d'une prise de conscience importante qui nous a par ailleurs amenés à traiter du thème « doit-on tout dire ? » Nous avons alors parlé d'Internet, de Facebook... Il est important qu'ils aient conscience que ce qui est diffusé est accessible au monde entier.

## S&F : Quel est le but concret de la webradio ?

**F.D. :** Il s'agit de favoriser la liberté d'expression et de valoriser la parole de l'élève. Lorsque les enfants écoutent les reportages, ils sont accompagnés de leur famille, leurs amis... Ils se découvrent en s'exprimant mais aussi à travers les regards des autres, et retrouvent une valorisation extérieure dont ils me font part. Une enseignante me disait dernièrement que je lui apprenais des choses sur ces enfants qu'elle fréquentait pourtant tous les jours. Moi, je ne suis pas enseignant : il n'y a pas de cotation, pas de bonne, ni de mauvaise parole. Il n'y a même pas de contrainte puisqu'ils ne sont pas obligés de faire de la radio... Je précise aussi qu'à la base, le projet, tel qu'il est financé par la Fondation Roi Baudouin et la Fondation Telenet, c'est la réduction de la fracture numérique. Ici, nous développons un comportement où l'individu sera acteur et non pas simple consommateur.

→ Dès la fin de l'année passée, ils ont développés un « esprit d'entreprise ». Par exemple, dernièrement une gamine est arrivée avec des livres. Elle les a distribués et a ensuite expliqué à ses camarades pourquoi elle aimait la lecture, pourquoi c'était important de lire...

## S&F : Vous prévoyiez d'étendre, de développer une webradio avec des adolescents. Qu'en est-il ?

**F.D. :** Notre travail auprès des ados du quartier est en cours d'élaboration. Nous voulons créer cette webradio en impliquant des élèves et des enseignants des écoles du quartier. Nous capitaliserons les expériences et ferons la promotion d'une transdisciplinarité en utilisant le Mediablog pour évaluer les élèves, s'ouvrir davantage sur l'extérieur ou étendre le projet aux autres établissements de Liège. La philosophie du Mediablog sera d'être avant tout un espace collaboratif. La Webradio sera un moyen concret de découvrir le monde professionnel. L'adolescent préparera en amont un questionnaire qu'il proposera à divers professionnels sous la forme d'interview enregistrée. ■■■

🔗 <http://webradiomarmots.org>

🔗 <http://www.possibles.org>



Les jeunes en action pendant St. Léonard en couleur.



# LA LAÏCITÉ EN ACTIONS

Par **Christophe Corthouts**, Service Animations locales

## VOUS REPRENDREZ BIEN UNE PETITE LOUCHE DE STÉRÉOTYPES ?

**P**étillantes et chantantes publicités radiophoniques ! Entre deux radioguidages truffés d'embouteillages et le dernier tube à la mode, ces petites perles toutes entières dévouées à la consommation de masse nous assènent leurs messages appuyés sur un florilège de stéréotypes. Mais finalement, était-ce mieux avant ?

Le tourbillon des médias, qui nous englobe du soir au matin, a-t-il finalement transformé l'être humain en un robot consommateur, content de pouvoir se reconnaître dans une série de rôles tout droit sortis du « Manuel des scénaristes de séries télé pour ménagère de moins de cinquante ans » ? Porté par cette question, l'équipe animation locale du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège s'est mise en quête des publicités créées entre 1950 et 2011. Sans surprise, les stéréotypes les plus violents, les représentations les plus rétrogrades, les atteintes les plus choquantes à la dignité, se sont retrouvés alignés au sein de cette forme d'expression dont le but reste d'attirer le regard du chaland... et de vendre. Et

quel meilleur moyen de forcer le quidam à s'arrêter que d'introduire dans son quotidien une rupture ? Certains appelleront cela de l'humour, d'autres rétorqueront qu'il est facile de déguiser en second degré les attaques frontales contre le plus élémentaire des respects... Seule certitude : les stéréotypes sont là, ils s'inscrivent dans le « code génétique » de la publicité.

Ce constat posé, faut-il condamner sèchement ? Rejeter en bloc, au risque de polariser un pan supplémentaire de la réflexion citoyenne ?

Défenseur d'une attitude basée sur le débat, l'analyse et la réflexion, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a reçu, durant une quinzaine consacrée à l'exposition de ces publicités, Arnaud Pêtre, chercheur en neuro-marketing et Philippe Gillain, président de l'Union des Professionnels des Métiers de la Communication (UPMC).

### Se guérir de l'objectivité et renforcer l'éthique

Pour Arnaud Pêtre, vouloir à tout prix se « protéger » des réactions émotionnelles, tout comme évacuer tout stéréotype est illusoire. Car notre cerveau n'a de cesse de nous manipuler, de traiter des informations à notre insu et de déjouer toutes les prévisions. L'admettre, c'est déjà faire un grand pas vers l'inaccessible : un choix totalement rationnel. Le « pire » étant que les recherches en neuro-marketing, indiquent que les messages qui

nous influencent le plus sont... ceux que nous ne percevons pas consciemment ! Joli casse-tête pour le libre penseur.

Phillipe Gillain lui, devait nous rappeler que l'éthique, la manipulation, les excès, les dérives sont abordés au sein même des professionnels de la communication et de la publicité... Mais que les systèmes de contrôle (comme le jury d'éthique publicitaire) ont leurs limites... Et sont amenés à traiter des « limites » dans un monde qui évolue chaque jour, où les outrages d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui... Et vice-versa.

Au final, c'est encore et toujours l'information et la distance qui devraient triompher. L'information, nécessaire pour que le citoyen sache avec précision dans quel univers il évolue, la distance pour comprendre, apprendre à se poser et s'extraire des nouveaux dogmes liés à la consommation et à la croissance. ■■■



Les experts ont rappelé la nécessité de s'extraire des nouveaux dogmes liés à la consommation et à la croissance

© 2015 Centre d'Action Laïque de la Province de Liège



Enseignement  
fondamental

Enseignement  
secondaire

Enseignement  
spécialisé

Enseignement  
supérieur

Promotion  
sociale

[www.ecl.be](http://www.ecl.be)  
Liège Écoles Infos :  
04/221 92 79

Par **Gerardine Nutile**, Service Droits humains et Citoyenneté

## LA POLITIQUE AUX MAINS DES JEUNES

**D**epuis le mois d'octobre 2011, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a lancé un nouveau projet d'éducation citoyenne intitulé Jeunes et Citoyens – Voter pour la démocratie. Ce projet s'étalera sur toute l'année scolaire et implique huit classes de 6<sup>e</sup> année secondaire, réparties dans des établissements scolaires de Liège, Seraing, Soumagne, Theux et Verviers.

Il vise essentiellement à préparer les jeunes participants au prochain scrutin communal et provincial du 14 octobre 2012 en suscitant un vote conscient et réfléchi et en prévenant le vote d'extrême droite.

Chronologiquement, le projet s'articule autour de trois étapes thématiques, qui permettront aux jeunes d'approcher successivement, la politique et la démocratie, la Belgique fédérale et les pouvoirs locaux, et enfin les partis politiques et les élections. Chaque thème est abordé par le biais d'activités diverses assurées par différents partenaires, proposées soit au sein des classes, soit hors de l'établissement scolaire et durant lesquelles les jeunes seront amenés de manière participative à découvrir et à comprendre progressivement le fonctionnement de notre système démocratique.

Le projet a débuté le 4 octobre avec une conférence/débat assurée par Jérôme Jamin (Politologue à l'ULg) qui a permis d'interroger les principes et valeurs de la démocratie, la fonction politique et sa représentation.

Durant la deuxième quinzaine d'octobre, un spectacle théâtral intitulé « Si... toyen m'était conté » joué par Chakipesz Théâtre a donné lieu à une discussion et une réflexion autour de la démocratie et de la citoyenneté.

Du 14 au 25 novembre 2011, les participants ont ensuite pu découvrir l'exposition Démocratie et fédéralisme en Belgique qui a fourni aux jeunes une vue d'ensemble du schéma institutionnel de notre pays, de 1830 à nos jours.

Le projet continue en janvier 2012 avec une animation sur les pouvoirs locaux pour aider à comprendre concrètement en quoi la Province et la Commune constituent à la fois des pouvoirs autonomes et des pouvoirs subordonnés.

Il se poursuivra en février, une rencontre avec un élu local pour vivre la gestion communale au quotidien accompagnée d'une visite commentée d'un Hôtel de Ville pour visualiser les lieux mêmes de la gestion communale.

En mars, une animation sur le thème de l'extrême droite sera proposée par les Territoires de la Mémoire pour sensibiliser à son idéologie et aux dangers qu'elle représente pour la démocratie.

Pour clôturer, en avril et mai, une animation sur les partis politiques et les élections, ainsi qu'une rencontre/débat avec des représentants des quatre grands partis politiques démocratiques francophones auront lieu. Le but : permettre aux jeunes d'une part, de mieux cerner les idéologies politiques et notre système électoral et d'autre part, d'interpeller les politiques sur des questions de société. ■■■

VOTRE PUBLICITÉ  
DANS

# S&F?

Salut & Fraternité  
est tiré à  
6 000 exemplaires.  
Il est lu dans toute  
la Province de Liège  
et au-delà.

**Vous êtes intéressé  
ou vous souhaitez  
des informations  
sur les tarifs ?**

Contactez **Karin Walravens**  
au 04 232 70 06 • [grf@calliege.be](mailto:grf@calliege.be)



L'exposition « Démocratie et fédéralisme en Belgique » a fourni aux jeunes une vue d'ensemble du schéma institutionnel de notre pays, de 1830 à nos jours.

© Centre d'Action Laïque de la Province de Liège





Par **Robert Deschamps**, Professeur aux Facultés Universitaires de Namur

## « PARMIS LES QUATRE MIEUX FINANCÉS AU MONDE »

Le financement de l'enseignement est-il suffisant ? Pour répondre à cette question, il faut disposer d'un critère objectivable.

En effet, les besoins auxquels un pays, ou une Communauté, doit répondre sont nombreux, et jamais pleinement satisfaits car les moyens financiers sont limités : on ne financera jamais trop la santé, les pensions, l'enseignement, la sécurité, le niveau de vie des allocataires sociaux, etc. En ce sens, le financement de l'enseignement n'est pas suffisant. Mais financer plus un besoin signifie financer moins les autres. Où mettre la barre ? La seule approche possible est de comparer avec les autres pays.

Le critère généralement retenu pour estimer le niveau de financement de l'enseignement est de considérer la part de leur revenu que les citoyens d'un pays consacrent, via l'impôt, à l'enseignement. Plus précisément, on mesure la part des dépenses publiques d'enseignement dans le revenu total, en

l'occurrence dans le Produit intérieur brut (PIB) : si cette part est plus élevée dans un pays que dans un autre, cela signifie que les citoyens du premier pays consacrent plus de leur revenu (via l'impôt) à l'enseignement que dans le deuxième pays, et donc moins aux autres besoins ; si cette part augmente, cela signifie que l'enseignement est relativement plus financé et donc que les autres besoins le sont relativement moins.

Qu'en est-il de l'enseignement en Communauté française ? L'OCDE publie chaque année des comparaisons internationales relatives à la part dans le PIB des dépenses publiques allant aux établissements d'enseignement, et ce pour les pays industrialisés. Dans le rapport 2011 de l'OCDE, la Belgique figure en 4<sup>e</sup> position (6,3%), derrière la Norvège (7,3%), l'Islande (7,2%) et le Danemark (6,5%). Des calculs détaillés font apparaître que la Communauté française se situe au dessus de la Communauté flamande, vraisemblablement au niveau du Danemark. Notre enseignement figure ainsi parmi les quatre les mieux financés au monde. On ne peut donc pas reprocher à nos concitoyens de trop peu financer, via l'impôt, leur enseignement ; on ne peut pas non plus reprocher aux décideurs politiques d'affecter dans les budgets trop peu de moyens à l'enseignement en comparaison avec les autres besoins.

Qu'en est-il du nombre d'enseignants ? Le taux d'encadrement (rapport enseignants/élèves) dans le primaire est chez nous nettement plus favorable

que la moyenne européenne. Dans le secondaire, il est plus favorable que dans tous les pays, à l'exception du Portugal et du Luxembourg, et de 40% supérieur à la moyenne de France - Allemagne - Pays-Bas. Il est donc paradoxal que nous souffrions d'une pénurie d'enseignants.

D'où provient en fait le sentiment de pénurie ressenti par beaucoup d'enseignants ? La part de dépenses destinées aux établissements d'enseignement fondamental et secondaire qui ne va pas aux salaires, mais bien au fonctionnement et aux bâtiments est très faible chez nous. Il n'est donc pas surprenant que l'état des bâtiments soit préoccupant ni que les directeurs et les enseignants se plaignent de la maigreur des budgets finançant les dépenses courantes dans les écoles ; ceci explique largement l'impression de sous-financement ressenti à ce niveau.

Malgré un enseignement parmi les mieux financés et encadrés, les performances ne sont malheureusement pas à la hauteur ; nous nous classons mal par rapport à bien d'autres pays qui financent moins leur enseignement, et loin derrière la Flandre. La question centrale est celle de l'organisation de notre système d'enseignement, qui souffre de défauts l'empêchant d'évoluer et d'être aussi performant qu'ailleurs. Ce n'est pas l'objet de cet article. Pour le lecteur intéressé, une proposition est développée dans mon cahier de recherche n° 49, téléchargeable sur [www.fundp.ac.be/cerpe](http://www.fundp.ac.be/cerpe).



→ **Malgré un enseignement parmi les mieux financés et encadrés, les performances ne sont malheureusement pas à la hauteur**

Par **Jean-Pierre Kerckhofs** et **Philippe Schmetz**, Appel Pour une École Démocratique (APED)

## « LA MISÈRE DE L'ENSEIGNEMENT EST LE FRUIT D'UN CHOIX POLITIQUE »

Le financement de notre enseignement est-il à la hauteur de ses besoins ? Attaché à une véritable démocratisation de l'École, permettant à tous les jeunes de forger les armes d'une citoyenneté pleinement digne, l'Aped ne peut répondre que par la négative. Les résultats moyens de nos élèves sont très... moyens. Et l'Unicef stigmatise la Belgique pour ses inégalités scolaires records.

Certes, l'austérité financière n'explique pas tout. Des facteurs structurels sont aussi en cause : une ségrégation précoce en filières hiérarchisées, des effets de quasi-marché scolaire (réseaux, etc.). Il n'en demeure pas moins qu'un solide refinancement sera indispensable pour sortir de l'ornière. Pour « mettre le paquet » dans le fondamental, organiser des remédiations, réduire la taille des classes, réinvestir dans les bâtiments, dans le matériel didactique, revaloriser les enseignants et leur formation, etc.

Quelques chiffres. Pour 7% au début des années '80, la Belgique ne consacre plus que 5% de son PIB à l'enseignement. Sur le PIB de 2010 - environ 345 milliards d'euros -,

ces 2% de différence représentent une perte de 6,9 milliards. Sur base de la clé de répartition de 40/60, ça fait 2,8 milliards en moins pour les francophones ! Nous sommes bel et bien sous financés par rapport à il y a trente ans. Or, les difficultés sociales et les besoins n'ont fait que croître depuis lors...

Pour preuve de cette carence, la Flandre, parce qu'elle en a les moyens, injecte des fonds propres dans son enseignement. Et pas un peu. Les dépenses par élève y sont en moyenne 20% plus élevées qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles (22% pour le fondamental). Difficile de ne pas y voir une des raisons de leurs meilleurs résultats.

Certains avanceront que notre système scolaire est dépensier. C'est pourtant faux. En l'occurrence, nous nous situons au milieu du classement des pays industrialisés (OCDE), les meilleurs systèmes dépensant en général plus que le nôtre.

M. Deschamps, monsieur « nous dépensons trop », raisonne curieusement à partir du PIB de la FWB. Outre qu'il s'agit d'une notion difficile à définir, le raisonnement ne laisse pas de nous surprendre :

ainsi, puisque nous sommes moins riches que la Flandre, nous devrions dépenser moins. D'une part, c'est malheureusement ce qui se passe. D'autre part, cela revient à dire que les pauvres n'ont pas droit à un enseignement de qualité. L'Aped ne souscrit évidemment pas à une telle vision de la société.

→ **Nous sommes bel et bien sous financés par rapport à il y a trente ans**

Certains encore nous diront que nous rêvons, que les moyens d'un refinancement massif se sont envolés. Particulièrement en ces temps de crise. Rappelons cependant les sommes pharaoniques réunies pour sauver des banques, l'absence d'impôt sur la fortune, les pertes liées aux intérêts notionnels, les gigantesques cadeaux fiscaux octroyés aux multinationales, etc. La misère de l'enseignement, comme celle des autres services publics, est bien le fruit d'un choix politique. Marché ou démocratie, telle est la question.





Du 28 au 30 octobre 2011, une vingtaine d'enfants participant aux « Ateliers du Mercredi » ont partagé un week-end à Sivry-Rance. En cette période d'Halloween, jeux coopératifs, activités ludiques etc. ont marqué les esprits des enfants. L'activité fut enrichissante pour tous, chacun, seul ou en équipe, participant à la vie du groupe. Elle a permis d'expérimenter la diversité et, à travers les diverses pratiques qui composaient ce « vivre ensemble », d'aborder des notions de démocratie et de citoyenneté.

## PÉTITIONS

Dans le cadre de ses combats, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est régulièrement signataire de pétitions qui défendent des valeurs prônées par son Manifeste. Vous pouvez, vous aussi, soutenir ces actions. Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que certaines d'entre elles, vu les délais de publication de notre revue, peuvent être clôturées.

### Pourquoi une Expo à Liège en 2017 ?

La candidature de Liège pour accueillir l'Expo Internationale en 2017 est une occasion unique de montrer au monde la créativité et le dynamisme de Liège et de la Belgique. Un événement qui positionnera Liège sur la scène internationale et qui apportera de nombreuses retombées positives pour tous. Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège soutient cette initiative.

<http://www.liège-expo2017.com/fr/je-signe-pour-.html>

## INTERPELLATIONS

### Une messe en Wallon à Seraing

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège s'étonne de l'organisation d'une messe dans le cadre des fêtes de Wallonie à Seraing. Il estime en effet nécessaire l'impartialité des pouvoirs publics en matière religieuse et regrette que trop souvent ce principe ne soit pas respecté. Un courrier en ce sens a été adressé à Alain Mathot, Bourgmestre de Seraing.

### Symboles religieux dans des locaux communaux

Nous vous le relations dans un précédent numéro, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a été informé il y a plusieurs mois déjà de la présence de symboles religieux (crucifix) dans certains locaux communaux de la ville de Malmédy : la salle du conseil communal, le funérarium ainsi que dans plusieurs classes des différentes écoles.

Suite à notre interpellation, Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux, demande aujourd'hui au Collège communal de procéder au retrait de ces symboles.

### ET... au Centre Hospitalier Universitaire des Bruyères

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a une nouvelle fois interpellé l'Administrateur délégué du Centre Hospitalier Universitaire de Liège, Pol Louis quant à la présence de crucifix sur le site des Bruyères, implantation aujourd'hui publique.



Fermetures dans la phase à chaud liégeoise

## INDIGNÉ ET SOLIDAIRE

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a tenu à exprimer son indignation devant l'attitude de la direction du Groupe Arcelor Mittal bafouant les engagements de maintien de la phase à chaud pris en concertation avec les pouvoirs publics.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège dénonce une stratégie économico-financière qui consiste à profiter de sa position dominante sur le marché pour maximaliser des profits déjà conséquents au mépris des accords conclus avec les travailleurs et leur représentation.

Au-delà de la détresse sociale considérable que représente pour des milliers de personnes la perte de leur emploi, il n'est plus possible de cautionner des stratégies génératrices de délitement et d'injustices sociales au seul profit de quelques actionnaires.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège considère comme urgent de se réapproprié la capacité à maîtriser l'avenir, à redonner du sens au processus politique libéré des contraintes économiques non-démocratiques, pour construire un monde plus juste et plus humain.

## SOUTIEN AU CRACPE

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège soutient les actions du Collectif de Résistance Aux Centres Pour Étrangers (CRACPE). Le CRACPE se bat pour la suppression des centres fermés et l'arrêt total des expulsions. Il revendique une politique d'asile et d'immigration qui respecte les Droits humains et qui accueille dignement ceux qui ont fui la guerre, les persécutions, la misère.

Le CRACPE cherche des volontaires pour participer à ses actions, à savoir une permanence téléphonique quotidienne ouverte aux détenus, une présence chaque samedi devant le centre

de Vottem de 16h à 17h, l'organisation de parrainages de personnes détenues, l'envoi de cartes téléphoniques ainsi que les contacts avec les avocats et asbl qui prennent en charge le suivi des dossiers de candidats réfugiés et sans papiers.

Vous pouvez également aider le collectif pour l'achat des cartes téléphoniques destinées aux prisonniers en versant un soutien sur leur compte CRACPE : IBAN BE89 0003 2598 6785 avec la mention « cartes téléphoniques ».

Contact : [cracpe@skynet.be](mailto:cracpe@skynet.be)

04 232 01 04 du lundi au vendredi de 17 à 18h30

Drame place St. Lambert le 13/12/2011

## SOLIDARITÉ ET RAISON

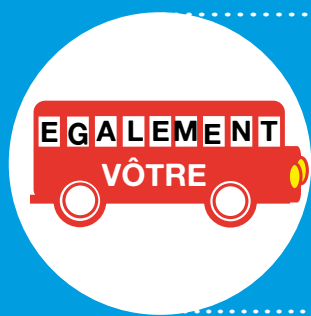
**Au lendemain des faits tragiques qui ont frappé Liège ce 13 décembre 2011, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a tenu à exprimer sa solidarité et son soutien plein et entier aux victimes et à leurs proches.**

Face à l'adversité et à la violence aveugle et quelles qu'en soient les causes et les conséquences, le mouvement laïque ne peut rester indifférent. Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a souhaité que chacun réagisse avec raison et recul. Le plus grand espoir des laïques, dans cette circonstance, est que la haine ne fasse pas écho à la haine.



Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège souhaite que le «vivre ensemble» reste la volonté commune la plus forte. Il appelle les Liégeois et la société belge à réagir avec tolérance dans le respect et la dignité.





PARTICIPEZ SUR  
WWW.LECOLEGALE.BE  
PARTAGEZ VOS IDEES  
PRENEZ LE TEMPS  
POUR L'AVENIR !

# Rêvons la vie, avec l'école.

Le constat n'est pas neuf : les élèves sont inégaux devant l'école, et ce clivage est l'une des principales causes d'échec. Or, l'école doit permettre à chaque élève de s'instruire efficacement dans un système scolaire gratuit, gommant les inégalités, ignorant les discriminations.

A quand un système scolaire dans lequel chaque enfant, et pas seulement quelques-uns, bénéficiera d'un enseignement de qualité ? En choisissant de sensibiliser le public sur l'idée d'une « école égale », le Centre d'Action Laïque souhaite lancer des pistes de réflexion et vous invite à réagir pour construire l'école de demain.

Surfez sur [www.lecolegale.be](http://www.lecolegale.be).

Ensemble, nous devons relever ce défi.

Également vôtre,

Le CAL

École ≠ dépense  
École = investissement

